

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE VALENCIN  
SÉANCE DU 17 JUILLET 2015**

L'an deux mil quinze le dix-sept juillet, le Conseil Municipal de la Commune de Valencin, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, au nombre prescrit par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, à la Mairie de Valencin, sous la présidence de Monsieur le Maire, Robert PARISET.

Nombre de conseillers en exercice :	23	Date de convocation :	10/07/2015
Présents :	16	Date d'affichage :	11/07/2015
Votants :	21	Date de publication	20/07/2015

**PRESENTS :** M Robert PARISET (Maire), M Bernard JULLIEN (2ème Adjoint), Melle Audrey JULLIEN (3ème Adjointe), M Jean-Louis CIANFARANI (4ème Adjoint), Mme Marie DALMAS (5ème adjoint), M Christian TERSIGNI (6ème adjoint), Mme Andrée VACHER, Mme Annie-France ATTARD, Mme Marilyne REVOLAT, M Georges BERNARD, M Régis BONNOT, M Martial AUJOLAS, Mme Vanessa DEVAUX, M Jean FOULIER, M Pierre SERTIER, M Christophe SOULIER

**Absents :** Mme Geneviève BEGOUEN DEMEAUX– M Philippe PORTAL

**Excusés :** Mme Félicie CLAUDIN donne procuration à Mme Marilyne REVOLAT – Mme Véronique CONTY donne procuration à M Bernard JULLIEN – M FARAUULT donne procuration à M Robert PARISET –Mme GOMES Katia donne procuration à Mme Marie DALMAS – Mme Virginie TETARD donne procuration à M Jean FOULIER

Monsieur BERNARD Georges a été élu secrétaire, conformément à l'article L 2121-15 du Code Générale des Collectivités Territoriales.

**Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h00**

N° 01	<u>Délibération n° 2015-069</u>	<b>APPROBATION DU COMPTE RENDU Séance du 6 juillet 2015</b>
-------	---------------------------------	---

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du conseil municipal du 6 juillet 2015 le conseil municipal, APPROUVE, à l'unanimité, le compte rendu de la séance du 6 juillet 2015.

N° 02	<u>Délibération n° 2015-070</u>	<b>Projet immobilier Alliade Habitat– Vente des terrains par la Commune</b>
-------	---------------------------------	---

Suite à la proposition faite par le Groupe Alliade Habitat et l'estimation rendue par le service des domaines, le Conseil Municipal, par

21 Voix POUR      0 ABSTENTIONS      0 Voix CONTRE

↓ **APPROUVE** la cession des emprises nécessaires à la réalisation des projets immobiliers portés par Alliade Habitat comme suit :

\*cession de la parcelle cadastrée D 1079-D 1066 et D 1081 d'une surface totale de 3 174 m2 constituant le lot n°1 du lotissement « Les jardins de Lucien », pour la réalisation de 14 logements en accession (PSLA) au prix de 166 250 € HT (TVA 5,5 %)

\*cession d'un lot D d'une emprise de 2 450 m2 détaché des parcelles D 621 et D 447, pour la réalisation de 16 logements sociaux au prix de 151 900€ HT (TVA 5,5 %)

- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes mesures nécessaires à la réalisation de cette opération et à signer tout document si rapportant.
- ✚ **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer les actes notariés à venir.

**Levée de la séance 19h30**

Le Maire, Robert PARISET

